

**BRIEF LEGAL, CONSCIENCE
MILITANTE ET AUTO-
ORGANISATION**

CFP

NOTE : CE PPT A POUR BUT DE FORMER SUR LES RISQUES LEGAUX, LA CONSCIENCE MILITANTE ET L'AUTO-ORGANISATION POUR DES ACTIONS QUI VONT AU DELA DES SIMPLES COLLAGES SUR DES BÂTIMENTS SANS DANGER (CAD PAS UN PANNEAU PUBLICITAIRE, UNE VITRINE DE MAGASIN, UN ARRÊT DE BUS, UN BÂTIMENT CLASSÉ OU SOUS SURVEILLANCE ETC). SI LA RECOMMANDATION S'APPLIQUE AUSSI AUX SIMPLES COLLAGES CE SERA SIGNALÉ SUR LA SLIDE

BRIEF LEGAL ET JURIDIQUE

AVANT L'ACTION

S'APPLIQUE AUSSI AUX COLLAGES SIMPLES

A AVOIR SUR SOI :

- ▶ **PIECE D'IDENTITÉ**
- ▶ 10 euros (pour ne pas trainer sur les lieux après l'action, par exemple pour prendre un taxi si pas de uber ou de transport disponible)

A PROSCRIRE :

- ▶ Pas d'armes, de drogues ou tout objet illicite (parait absurde mais vraiment à vérifier, pour les fumeurs réguliers de weed par exemple)
- ▶ Ne pas faire une action mélangeant majeur.e.s et mineur.e.s ou avoir conscience que le faire rend les personnes majeures juridiquement responsables des mineures.

AVANT UNE ACTION

- ▶ **NOTER LE TELEPHONE D'UN.E AVOCAT.E DU BARREAU DE LA VILLE OU VOUS EFFECTUEZ L'ACTION SUR VOTRE BRAS OU VOTRE JAMBE.**

CETTE PERSONNE DOIT AVOIR ÉTÉ PRÉVENUE A L'AVANCE DE L'ACTION QUI AURA LIEU, AVOIR ACCEPTÉ DE FAIRE UNE PERMANENCE LE TEMPS DE L'ACTION ET D'ÊTRE DISPONIBLE EN CAS DE GARDE A VUE

CFP EST ACCOMPAGNÉ D'AVOCATES TRÈS COMPÉTENTES, SI VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UNE ACTION RISQUÉE, CONTACTEZ NOUS POUR AVOIR LEURS NUMÉROS.

- ▶ **IL EST RECOMMANDÉ DE DESINSTALLER LES APPLICATIONS POUVANT DONNER DES INFORMATIONS SUR LE MOUVEMENT : TWITTER, INSTAGRAM, WHATSAPP, MESSENGER, FACEBOOK...**

ET DE METTRE UN CODE DE PROTECTION SUR SON TELEPHONE. CE N'EST PAS CONSIDÉRÉ COMME DU CRYPTAGE, LA POLICE N'A DONC PAS LE DROIT D'AVOIR ACCES A VOS DONNÉES (SI PAS DE DEMANDE DU PROCUREUR)

INTERPELLATION

S'APPLIQUE AUSSI AUX COLLAGES SIMPLES

▶ **AU MOMENT DE L'INTERPELLATION**

Retenir l'heure d'interpellation et le cas échéant l'endroit

NE PAS PARTIR EN COURANT SI LA POLICE VOUS A DÉJÀ REPÉRÉES ! CELA CONSTITUE UN DÉLIT DE FUITE !

▶ **CONTRÔLE D'IDENTITÉ : AU COMMISSARIAT**

- Nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance
- Je n'ai rien à déclarer
- Le contrôle d'identité dure maximum **4 heures**

Si vous n'avez pas de pièce d'identité sur vous ou que vous êtes une personne (trans, non binaire..) dont les papiers d'identité ne « correspondent pas » pour eux à l'identité que vous présentez, la police peut vous emmener au poste pour un maximum de 4h dans le but de vérifier votre identité

GARDE A VUE

La GAV commence au moment de l'interpellation et dure **24 heures** (mais peut être renouvelée de 24 h)

Vos droits doivent vous être énoncés à l'annonce de la GAV :

- Faire appeler votre **avocat** et vous entretenir avec lui pendant 30 minutes.
- Faire **appeler un proche** (sera appelé par l'OPJ qui signalera simplement que vous êtes en garde à vue)
- Demander à consulter un **médecin** (si état incompatible avec GAV, violences pdt interpellation ou médicaments à prendre)
- Quand l'officier de police judiciaire vous énonce vos droits, lui donner à ce moment là le numéro de votre avocat.

JE N'AI RIEN A DECLARER DU DÉBUT À LA FIN

GARDE A VUE

JE N'AI RIEN À DÉCLARER :

- Vous pouvez annoncer poliment en début d'interrogatoire qu'à partir de maintenant vous ne direz plus rien
- Ne dites rien au sujet de l'organisation de l'action, garder le silence est un droit.
- Le travail des OPJ pendant l'audition est d'obtenir des informations, usant de la sympathie mais surtout de l'intimidation de façon très convaincante (tes potes ont parlé, nous on sait des choses que tu ne sais pas, tu vas finir en prison etc)

ILS VOUS POSERONT BEAUCOUP DE QUESTIONS

- Questions personnelles, sur la préparation, votre équipement, votre participation à l'infraction
- Il y a beaucoup de papiers à signer. Vous pouvez refuser de les signer.

ADN : Décision personnelle

Si refus du prélèvement ADN, c'est un délit qui apparaîtra en plus sur votre casier judiciaire. Risque Max : 1an de prison et 15000€

Jurisprudence : Relaxe ou 200€

CASIER JUDICIAIRE

S'IL Y A OUVERTURE D'UN CASIER JUDICIAIRE

- ▶ **L'INFRACTION RESTERA 10 ANS SUR VOTRE CASIER.**
- ▶ **5 ANS PENDANT LESQUELS VOUS RISQUEZ LA RÉCIDIVE (PEINE PLUS LOURDE) SI VOUS COMMETTEZ LE MÊME DÉLIT.**

L'OUVERTURE D'UN CASIER COMME LE FICHAGE PEUT VOUS EMPÊCHER D'EXERCER CERTAINS MÉTIERS, RENSEIGNEZ VOUS.

RISQUES LEGAUX LES PLUS COURANTS

S'APPLIQUE AUSSI AUX COLLAGES SIMPLES

Pour un collage simple, le risque légal est une amende

- ▶ 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- ▶ 180 € au-delà de ce délai.

En cas de non-paiement ou de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

A savoir : le nombre d'amende reçu est très faible. Nous énonçons ici le worst case scénario. Dans 90% des cas vous ne rencontrerez même pas la police, ou votre rencontre permettra un dialogue avec les forces de l'ordre. Vous n'êtes bien sûr pas dans l'obligation de leur parler et pouvez vous contenter de leur obéir = enlever le collage. Cependant il est toujours intéressant d'expliquer ce pour quoi vous vous battez, voire leur apprendre des chiffres qu'ils devraient connaître sur les violences faites aux femmes.

RISQUES LEGAUX LES PLUS COURANTS

DÉGRADATION LÉGÈRES (ARTICLE 322-1 CP)

Peine maximum: 3 750€ d'amende et Travaux d'intérêt généraux.

Généralement les colleuse ont eu seulement des petites contravention (amendes de 68€), mais les peines peuvent évoluer en fonction de l'action. Par exemple, coller sur un tribunal revient à coller sur un monument classé, changeant la contravention en délit.

Cependant nous énonçons ici les peines **maximales**, qui seront tempérées au vu des faits. Les collages ne sont pas des graffitis et peuvent être enlever sans dégrader la surface, ils bénéficient donc d'un flou juridique.

Les colleur.euses peuvent décider de ne pas obéir à la police si cette dernière demande à enlever le collage. Dans ce cas, cette décision doit être prise avant la session, avec tous les membres du groupe.

CE BRIEF LEGAL N'A PAS POUR BUT DE FAIRE PEUR MAIS D'INFORMER LES COLLEUSES ET COLLEURS AU MAXIMUM, ELLES SAVENT MAINTENANT TOUS LES TENANTS ET ABOUTISSANTS DES ACTIONS, DU COLLAGE SIMPLE A DES ACTIONS DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE PLUS ELABORÉES.

LES COLLEUSES ET COLLEURS N'ONT AUCUNE OBLIGATION DE SE FAIRE VIOLENCE ET DE PARTICIPER A DES ACTIONS QUI LES DÉPASSENT. CECI ÉTANT DIT NOUS CONSIDÉRONS EN TANT QUE COLLECTIF QUE NOTRE CAUSE EST JUSTE.

NOUS RECEVONS TOUS LES JOURS DES MESSAGES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES, DE FAMILLE DE FEMMES ASSASSINÉES, DE PERSONNES QUI EN CONNAISSENT, QUI NOUS REMERCIENT POUR NOTRE TRAVAIL CAR ELLE LEUR A PERMIT D'OUVRIR LES YEUX, D'AIDER UNE PERSONNE EN DÉTRESSE, DE S'OUVRIR À LEURS PROCHES OU A DES PROFESSIONNEL.L.E.S POUR MIEUX GUÉRIR.

LA PLUPART DES GRANDS MEDIAS SUIVENT OU ONT SUIVI NOS ACTIONS, DE NOMBREUSES VILLES DE FRANCE ET A L'ÉTRANGER COLLENT...

A PRESENT LA JUSTICE ET L'ÉTAT FRANÇAIS DOIVENT NOUS ÉCOUTER. NOUS CONSIDÉRONS QUE NOS ACTIONS SONT NÉCESSAIRES ET LEUR RÉALISATION VITALE, DÉPASSANT AMPLEMENT LES RISQUES ENCOURUS.

CONSCIENCE MILITANTE

DEFINITION

S'APPLIQUE AUSSI AUX COLLAGES SIMPLES

Conscience militante : état d'esprit à adopter dans le cadre du militantisme, qui consiste, pour le membre d'un mouvement, à ne pas prendre des risques inconsidérés qui peuvent le mettre en danger ou mettre en danger ses camarades de lutte. (ex : parler d'une action à des inconnus, à ses proches)

IL EST TRES IMPORTANT D'AVOIR CONSCIENCE QUE LA DESOBEISSANCE CIVILE ET LE MILITANTISME NE SONT PAS DES JEUX.

Il est impératif d'avoir conscience des risques que l'on encoure ou qu'on fait encourir aux autres :

- **Amendes**
- **Procès**
- **GAV**
- **Fichage**
- **Prison**

AU DELA DU RISQUE JURIDIQUE NE PAS AVOIR DE CONSCIENCE MILITANTE PEUT METTRE EN DANGER FACE A CEUX QUI N'APPRECIENT PAS VOS ACTIONS, COMME LES GROUPES FASCISTES, D'EXTREME DROITE OU LES MASCULINISTES.

ÉCHANGE D'INFO

SECURITE

Supprimés en 2008, les **RG ou Renseignements généraux**, chargés de renseigner le gouvernement sur l'état de l'opinion et les mouvements sociaux ont été recréés sous le nom de **Service central de renseignement territorial**. Les RG sont en majorité des fonctionnaires de police implantés dans chaque département qui surveillent, entre autre, les activités militantes : « les renseignements recherchés concernent tous les domaines de la vie institutionnelle, économique et sociale susceptibles d'entraîner des mouvements revendicatifs ou protestataires ».

Pour organiser des actions, il faut garder en tête que les réseaux tels que Facebook et WhatsApp ne sont pas safe. **Les renseignements généraux ont infiltré les conversations et surveillent les groupes militants, y compris CFP.**

NE PARLEZ PAS DE VOS ACTIONS A TOUS VOS PROCHES OU A DES INCONNUS, QUE CE SOIT EN FACE À FACE OU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

ÉCHANGE D'INFO

POUR ORGANISER UNE ACTION DE DESOBEISSANCE CIVILE : UTILISEZ SIGNAL, TELEGRAM, PROTON, DISCORDE OU AUTRE APPLICATION DE MESSAGERIE OU DE MAIL CRYPTÉE. N'AJOUTEZ QUE DES PERSONNES QUE VOUS CONNAISSEZ PERSONNELLEMENT ET EN LESQUELLES VOUS AVEZ CONFIANCE.

Si vous devez en parler sur WhatsApp, dites en le minimum, privilégiez les réunions en face à face pour échanger. Ne parlez des actions sur un groupe que si vous avez 100% confiance dans toutes les personnes présentes.

Exemple :

Ça ne sert à rien de dire sur whatsapp "je voudrais organiser une action contre Polanski, écrivez moi en MP pour avoir le lien du groupe signal"

Lors d'une réunion :

Gardez en tête que votre téléphone peut être mis sur écoute. Mettez vos portables dans une autre pièce en augmentant le bruit de la musique ou faites une récolte de tous les portables que vous placez ensuite dans le micro-onde (coupe les ondes). Ne les éteignez pas.

L'ACTION

- ▶ Arrivez par petits groupes séparés sur le lieu de l'action, pas toutes ensemble.
- ▶ **FONCTIONNEZ PAR BINOME**
Vous devez arriver avec une personne précise, faire l'action avec cette personne, vérifier tout au long de l'action que votre binôme va bien, repartir avec ce binôme. Ainsi chacun.e s'assure que tout le monde va bien sans avoir à surveiller tout le groupe.
- ▶ Ne prenez pas le métro juste après une action, faites attention aux caméras
- ▶ Cachez votre visage si nécessaire, certaines actions peuvent être effectuées à visage découvert pour la force symbolique du geste, comme lors du collage sur les tribunaux de France. Gardez en tête que cacher votre visage est interdit par la loi et sanctionné de 150 euros d'amende maximum.
- ▶ Si vous devez acheter du matériel avant l'action, ne payez pas par carte mais en liquide
- ▶ Le temps de l'action, désactivez les applications qui donnent des informations sur vous ou vos camarades et éteignez votre portable. Le plus simple serait de ne pas l'amener tout court si possible.

**LES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ NE SONT PAS OPTIONNELLES.
LES IGNORER = DANGER POUR SOI ET SES CAMARADES**

MONTER UNE ACTION
S'AUTO-ORGANISER

POURQUOI S'AUTO-ORGANISER ?

UN.E MILITANT.E EFFICACE DOIT GARDER EN TÊTE LES NOTIONS SUIVANTES :

- ▶ **Autonomie** : bien lire les informations, éviter au maximum la charge mentale sur les autres participant.es et notamment les éventuel.les organisateurices. Avant de demander à quelle heure se déroule l'action, relis les messages :)
- ▶ **Discrétion** et protection des participant.es : voir le brief légal à ce sujet, notamment au niveau de la conscience militante.
- ▶ **Organisation rigoureuse** : bien déterminer les rôles de chacun.e (trouver un lieu de brief/débrief, peindre les éventuels panneaux et banderoles, qui se charge des contacts media, etc.

COMMENT S'AUTO-ORGANISER ?

1. IDENTIFIER UN THÈME, UN ARGUMENTAIRE ET DES REVENDICATIONS CONCRÈTES.

Cela permet d'avoir un discours construit (notamment en cas d'échange avec les médias). Il faut que cette partie soit claire pour toutes les participant.es, afin de permettre une cohérence maximale du groupe.

Exemple de thème : L'impunité de Polanski et l'omerta dans le monde du cinéma

Argumentaire : savoir répondre aux arguments sur la séparation entre l'homme et l'artiste, sur la censure de l'art etc en mentionnant la caractère ignoble de la suprématie de l'art sur la vie de victimes et d'enfants abusés, faire rebasculer le débat sur non la censure de l'art mais sur la censure des victimes, expliquer qu'on ne peut séparer l'homme de l'artiste car la glorification du second permet l'impunité du premier, etc.

Revendication : demander aux cinémas d'arrêter de projeter l'oeuvre des violeurs et des pédocriminels, demander au public de ne plus se rendre complice en finançant ces violeurs.

2. TROUVER LE MODE D'ACTION LE PLUS APPROPRIÉ

Votre mode d'action/dispositif doit permettre d'appuyer votre propos. La forme doit aider à faire comprendre le fond. Différentes idées : manif sauvages, blocus, sit in, marche silencieuse, collage...

Exemple : pour Polanski, blocus d'un cinéma symbolique pendant l'avant première du film.

COMMENT S'AUTO-ORGANISER ?

3. CONTACT MÉDIA ET CP

Vous devez décider en amont si l'action nécessite une médiatisation ou non (par exemple, pour un collage simple : pas besoin). Dans certains cas (ce n'est pas automatique) il est judicieux de rédiger un Communiqué de Presse, qui permettra d'explicitier une action, de rappeler qui vous êtes, de donner des éléments de langage aux journalistes qui pourront les reprendre dans leurs articles. Le cas échéant, le CP doit être très court : une page grand max. Rappelez qui vous êtes/au nom de qui cette action est réalisée, une phrase sur l'action en elle-même, et quelques éléments de langage sur ce que vous dénoncez/vos revendications.

Si vous voulez être suivi.es par des média pendant l'action : donnez envie aux journalistes de relayer votre action et gardez en tête qu'ils reçoivent sans cesse des propositions et que vous devez leur faire immédiatement visualiser la scène prévue.

Le mieux pour une action "coup de poing" de grande ampleur : avoir la présence d'un média live (Konbini OU Brut, jamais les deux en même temps pour des raisons d'exclusivité) et une agence de presse (AFP par exemple).

COMMENT S'AUTO-ORGANISER ?

4. IDENTIFIER DES PHOTOGRAPHES

Une action, c'est une guerre de communication. Gardez constamment en tête l'importance de l'image. A ce titre, identifiez (en plus des éventuels média) quelques photographes pour vous suivre et intégrez les dès le début de l'organisation de l'action, car ce sont eux qui vont rendre l'action "immortelle". Leur regard est extrêmement précieux.

Pour les collages, nous avons 5 photographes et vidéastes récurrentes qui nous ont permis de massivement communiquer autour de notre dispositif, et donc de nos revendications. Un collage dans la rue touche quelques dizaines de personnes, une photo d'un collage dans un article touche plusieurs milliers de personnes. Pareil pour vos actions.

5. S'ORGANISER EN DIRECT OU VIA DES APPLIS SÉCURISÉES

Voir le brief légal

Les points centraux : ne pas parler de l'action sur des messageries non sécurisées. N'intégrer que des personnes que l'on connaît personnellement et en qui on a confiance. Privilégier les réunions en physique. Mettre les portables éteints dans une autre pièce pendant les réunions. N'avoir aucune trace écrite de votre action.

COMMENT S'AUTO-ORGANISER ?

6. S'ENTRAÎNER AVANT L'ACTION

L'entraînement est une étape fondamentale pour réussir une action. Il consiste à :

- ▶ **Faire du repérage sur les lieux de l'action** (caméra, entrées/sorties, zones de passage, commissariats les plus proches, etc.)
- ▶ **Création de l'identité visuelle de l'action** : peinture des banderoles, slogans, vêtements à mettre ce jour-là, identifier les slogans à scander et s'entraîner à crier sans se censurer, bien coordonner ses gestes pour que le groupe fasse corps et n'ait pas l'air désorganisé.
- ▶ **Faire le brief légal**
 - **Identifier une legal team**
 - **Rappeler la marche à suivre en cas d'interpellation/arrestation**
 - **Définir la réaction à avoir face aux policiers (se laisser traîner par terre sans résister par exemple).**
 - **Donner les numéros des avocat.es que chacun.e devra s'inscrire sur le bras le jour de l'action.**

COMMENT S'AUTO-ORGANISER ?

LE JOUR DE L'ACTION

Supprimer toutes les discussions sur le sujet même si elles vous paraissent anodines, mettre un code sur son téléphone, obligatoirement avoir sa carte d'identité sur soi.

PENDANT L'ACTION

Retrouvez-vous dans un lieu à proximité de l'action que vous aurez déterminé en amont (appartement de l'un.e des participant.es = l'idéal). Rester groupé.es, rapides, coordonné.es, toujours penser à l'image. Dans l'idéal, avoir un binôme qu'on ne lâche pas.

APRÈS L'ACTION

Partir discrètement par petits groupes. L'idéal est de se retrouver pour débriefer et se remettre de ses émotions. Les photographes devront être réactif.ves et transmettre leurs photos dans la nuit. A réception, faites un drive.

Communiquer autour de l'action : envoyer l'éventuel CP aux média, joindre les photos en précisant si oui ou non elles sont libres de droit. Diffuser l'action sur les RS massivement, ne pas oublier de créditer les photographes :)

Vous pouvez monter un drive "revue de presse" pour vous permettre de suivre les retombées de l'action.

**MONTER UNE ACTION PARAÎT FASTIDIEUX, MAIS
LORSQUE LE “COUP” EST PRIS, LA MARCHÉ À
SUIVRE EST AUTOMATIQUE. VOUS ÊTES TOUSTES
DES ÊTRES DE VALEUR ET PERSONNE N’A PLUS DE
LÉGITIMITÉ QU’UN.E AUTRE POUR MONTER UNE
ACTION ! VOUS N’AVEZ BESOIN QUE DE RAGE ET DE
VOS CAMARADES DE LUTTE ! A BAS LE
PATRIARCAT :)**